



## Le Document Unique d'Évaluation des Risques – Covid 19

### Évaluer et prévenir les risques

L'**évaluation** dans toute entreprise (employant au moins un salarié) recense les situations d'exposition aux risques, sur tous les lieux de travail. Elle est retranscrite dans le **document unique d'évaluation des risques**, support de la politique de prévention de l'entreprise.

Cette évaluation est à actualiser en raison de l'épidémie pour réduire au maximum les risques de contagion sur le lieu de travail ou à l'occasion du travail et en fonction de l'évolution de l'organisation du travail dans l'entreprise.

### Objectifs

- Identifier les obligations de l'employeur
- Définir les mesures de préventions du DUERP
- Mettre en œuvre les procédures d'information internes

### Programme

- Préparer la démarche
  - Identifier et mobiliser les acteurs (internes et externes)
  - Définir la procédure d'information individuelle et collective
- Le DUERP
  - Construire une annexe spécifique COVID-19 au DUERP
  - Définir les situations de travail et identifier les risques (physiques et RPS)
  - Définir les mesures de préventions (organisationnelles et techniques)
  - Intégrer la situation de contamination d'un salarié

### Spécificités de la formation à distance :

#### Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 3 heures, incluant une séance de questions-réponses

#### Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

#### Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrés lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutés en début de séquence de classe virtuelle.

### Dates et lieux :

14 janvier 2021 – Visio – classe virtuelle  
9h00 – 12h00

### Durée :

3 heures

### Tarif (hors repas) :

115 € adhérent / non adhérent : nous consulter

### Public(s), Prérequis et modalités d'accès à la formation :

Pour toutes les personnes en situation de direction d'un établissement et service, de responsabilité de la conduite de la prévention des risques.

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé). Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [j.dupont@uriopss-grandest.fr](mailto:j.dupont@uriopss-grandest.fr)

### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et/ou méthodologiques  
Analyse des textes et de la jurisprudence  
Échanges de pratiques au sein du groupe  
Remise d'un support pédagogique  
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

### Méthodes pédagogiques et d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : quiz en ligne
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction en ligne

### Intervenants :

Catherine AUDIAS,  
Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale.

### Capacité maximum :

12 à 15 personnes

### Nombre minimum de participants :

6 personnes

**Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07**

[secretariat@uriopss-grandest.fr](mailto:secretariat@uriopss-grandest.fr) / [www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
N° SIRET 852 510 411 00014